

à l'ancien usage, n'ont au-dessus de leurs cendres qu'une petite colonne où leur nom est inscrit; les autres, au mépris des lois qui condamnent le faste et les prétentions d'une douleur simulée, sont pressés sous des édifices élégans et magnifiques, ornés de statues, et embellis par les arts ¹. J'ai vu un simple affranchi dépenser deux talens * pour le tombeau de sa femme ².

Entre les routes dans lesquelles on s'égare par l'excès ou le défaut de sentiment, les lois ont tracé un sentier dont il n'est pas permis de s'écarter. Elles défendent d'élever aux premières magistratures le fils ingrat qui, à la mort des auteurs de ses jours, a négligé les devoirs de la nature et de la religion ³. Elles ordonnent à ceux qui assistent au convoi, de respecter la décence jusque dans leur désespoir. Qu'ils ne jettent point la terreur dans l'ame des spectateurs, par des cris perçans et des lamentations effrayantes; que les femmes sur-tout ne se déchirent pas le visage, comme elles faisoient autrefois ⁴. Qui croiroit qu'on eût jamais dû leur prescrire de veiller à la conservation de leur beauté?

¹ Pausan. lib. I. c. 18.

p. 43.

* 10800 livres.

² Demosth. in Steph. I.

p. 980.

³ Xenoph. memor. p.

743.

⁴ Cicer. de leg. lib. 2.

c. 25. t. 3. p. 158.

CHAPITRE IX.

Voyage à Corinthe. Xénophon. Timoléon.

EN arrivant dans la Grèce, nous apprîmes que les Eléens s'étant emparés d'un petit endroit du Péloponèse, nommé Scillonte, où Xénophon faisoit sa résidence, il étoit venu avec ses fils s'établir à Corinthe ¹. Timagène étoit impatient de le voir. Nous partîmes, amenant avec nous Philotas, dont la famille avoit des liaisons d'hospitalité avec celle de Timodème, l'une des plus anciennes de Corinthe ². Nous traversâmes Eleusis, Mégare, l'isthme; nous étions trop pressés pour nous occuper des objets qui s'offroient à nous sur la route.

Timodème nous conduisit lui-même chez Xénophon. Il étoit sorti; nous le trouvâmes dans un temple voisin, où il offroit un sacrifice. Tous les yeux étoient levés sur lui, et il ne les levoit sur personne; car il paroisoit devant les dieux avec le même respect qu'il inspiroit aux hommes. Je le considérois avec un vif intérêt. Il paroisoit âgé d'environ 75 ans; et son visage conservoit encore des restes de cette beauté qui l'avoit distingué dans sa jeunesse ³.

¹ Laert. in Xenoph. 1. p. 237.

² §. 53.

³ Laert. lib. 2. §. 48.

² Plut. in Timol. t. 1.

La cérémonie étoit à peine achevée, que Timagène se jette à son cou, et ne pouvant s'en arracher, l'appelle d'une voix entrecoupée, son général, son sauveur, son ami. Xénophon le regardoit avec étonnement, et cherchoit à démêler des traits, qui ne lui étoient pas inconnus, qui ne lui étoient plus familiers. Il s'écrie à la fin : C'est Timagène, sans doute? Eh! quel autre que lui pourroit conserver des sentimens si vifs, après une si longue absence? Vous me faites éprouver dans ce moment combien il est doux de voir renaître des amis dont on s'est cru séparé pour toujours. De tendres embrassemens suivirent de près cette reconnaissance; et pendant tout le temps que nous passâmes à Corinthe, des éclaircissemens mutuels firent le sujet de leurs fréquens entretiens.

Né dans un bourg de l'Attique, élevé dans l'école de Socrate, Xénophon porta d'abord les armes pour sa patrie; ensuite il entra comme volontaire dans l'armée qu'assembloit le jeune Cyrus, pour détrôner son frère Artaxerxès, roi de Perse¹. Après la mort de Cyrus, il fut chargé, conjointement avec quatre autres officiers, du commandement des troupes grecques²; et c'est alors qu'ils firent cette belle retraite aussi admirée dans son genre, que l'est dans le sien la relation qu'il nous en

¹ Xenoph. exped. Cyr. l. 3. p. 294.

² Id. ibid. p. 299.

a donnée. A son retour, il passa au service d'Agésilas, roi de Lacédémone, dont il partagea la gloire, et mérita l'amitié¹. Quelque temps après, les Athéniens le condamnèrent à l'exil, jaloux sans doute de la préférence qu'il accordoit aux Lacédémoniens². Mais ces derniers pour le dédommager, lui donnèrent une habitation à Scillonte³.

C'est dans cette heureuse retraite qu'il avoit passé plusieurs années, et qu'il comptoit retourner, dès que les troubles du Péloponèse seroient calmés.

Pendant notre séjour à Corinthe, je me liai avec ses deux fils, Gryllus et Diodore. Je contractai une liaison plus intime avec Timoléon, le second des fils de Timodème, chez qui nous étions logés.

Si j'avois à tracer le portrait de Timoléon, je ne parlerois pas de cette valeur brillante qu'il montra dans les combats, parce que, parmi les nations guerrières, elle n'est une distinction, que lorsque, poussée trop loin, elle cesse d'être une vertu; mais pour faire connoître toutes les qualités de son ame, je me contenterai d'en citer les principales: cette prudence consommée, qui en lui avoit devancé les années; son extrême douceur, quand il s'agissoit de ses intérêts; son extrême fermeté,

¹ Laert. l. 2. §. 51. Nep. in Ages. c. 1.

³ Dinarch. ap. Laert. l. 2. §. 52.

² Laert. ibid.

quand il étoit question de ceux de sa patrie; sa haine vigoureuse pour la tyrannie de l'ambition, et pour celle des mauvais exemples ¹: je mettrois le comble à son éloge, en ajoutant que personne n'eut autant que lui, des traits de ressemblance avec Epaminondas, que par un secret instinct il avoit pris pour son modèle ².

Timoléon jouissoit de l'estime publique et de la sienne, lorsque l'excès de sa vertu lui aliéna presque tous les esprits, et le rendit le plus malheureux des hommes. Son frère Timophanès, qui n'avoit ni ses lumières, ni ses principes, s'étoit fait une cour d'hommes corrompus, qui l'exhortoient sans cesse à s'emparer de l'autorité. Il crut enfin en avoir le droit. Un courage aveugle et présomptueux lui avoit attiré la confiance des Corinthiens, dont il commanda plus d'une fois les armées, et qui l'avoient mis à la tête de 400 hommes qu'ils entretenoient pour la sûreté de la police. Timophanès en fit ses satellites, s'attacha la populace par ses largesses; et, secondé par un parti redoutable, il agit en maître, et fit traîner au supplice les citoyens qui lui étoient suspects ³.

Timoléon avoit jusqu'alors veillé sur sa conduite et sur ses projets. Dans l'espoir de le ramener, il tâchoit de jeter un voile sur ses

¹ Plut. in Timol. t. I. p. 237. Diod. Sic. lib. 16. p. 459.

² Plut. ibid. p. 253.
³ Id. ibid. t. I. p. 237.

fautes, et de relever l'éclat de quelques actions honnêtes qui lui échappoient par hasard. On l'avoit même vu dans une bataille se précipiter sans ménagement au milieu des ennemis, et soutenir seul leurs efforts pour sauver les jours d'un frère qu'il aimoit, et dont le corps, couvert de blessures, étoit sur le point de tomber entre leurs mains ¹.

Indigné maintenant de voir la tyrannie s'établir de son vivant, et dans le sein même de sa famille, il peint vivement à Timophanès l'horreur des attentats qu'il a commis, et qu'il médite encore; le conjure d'abdiquer au plus tôt un pouvoir odieux, et de satisfaire aux mânes des victimes immolées à sa folle ambition. Quelques jours après, il remonte chez lui, accompagné de deux de leurs amis, dont l'un étoit le beau-frère de Timophanès. Ils réitérent de concert les mêmes prières; ils le pressent, au nom du sang, de l'amitié, de la patrie. Timophanès leur répond d'abord par une dérision amère, ensuite par des menaces et des fureurs. On étoit convenu qu'un refus positif de sa part seroit le signal de sa perte. Ses deux amis, fatigués de sa résistance, lui plongèrent un poignard dans le sein, pendant que Timoléon, la tête couverte d'un pan de son manteau, fondoit en larmes dans un coin de l'appartement où il s'étoit retiré ².

¹ Plut. in Timol. t. I. p. 237.

² Id. ibid. Nep. in Timol. c. I.

Je ne puis sans frémir penser à ce moment fatal où nous entendîmes retentir dans la maison ces cris perçans, ces effrayantes paroles: Timophanès est mort; c'est son beau-frère qui l'a tué; c'est son frère. Nous étions par hasard avec Démariste, sa mère; son père étoit absent. Je jetai les yeux sur cette malheureuse femme. Je vis ses cheveux se dresser sur sa tête, et l'horreur se peindre sur son visage au milieu des ombres de la mort. Quand elle reprit l'usage de ses sens, elle vomit, sans verser une larme, les plus affreuses imprécations contre Timoléon, qui n'eut pas même la foible consolation de les entendre de sa bouche. Renfermée dans son appartement, elle protesta qu'elle ne reverroit jamais le meurtrier de son fils ¹.

Parmi les Corinthiens, les uns regardoient le meurtre de Timophanès comme un acte héroïque, les autres, comme un forfait. Les premiers ne se lassoient pas d'admirer ce courage extraordinaire, qui sacrifioit au bien public la nature et l'amitié. Le plus grand nombre, en approuvant la mort du tyran ², ajoutoient que tous les citoyens étoient en droit de lui arracher la vie, excepté son frère. Il survint une émeute qui fut bientôt apaisée. On intenta contre Timoléon une accusation qui n'eut pas de suite ³.

¹ Plut. in Timol. t. I. p. 288.

² Id. ibid.

³ Diod. Sic. l. 16. p. 459.

Il se jugeoit lui-même avec encore plus de rigueur. Dès qu'il s'aperçut que son action étoit condamnée par une grande partie du public, il douta de son innocence, et résolut de renoncer à la vie. Ses amis, à force de prières et de soins, l'engagèrent à prendre quelque nourriture, mais ne purent jamais le déterminer à rester au milieu d'eux. Il sortit de Corinthe; et pendant plusieurs années, il erra dans des lieux solitaires, occupé de sa douleur, et déplorant avec amertume les égaremens de sa vertu, et quelquefois l'ingratitude des Corinthiens ¹.

Nous le verrons un jour reparoître avec plus d'éclat, et faire le bonheur d'un grand empire qui lui devra sa liberté.

Les troubles occasionnés par le meurtre de son frère accélérèrent notre départ. Nous quitâmes Xénophon avec beaucoup de regret. Je le revis quelques années après, à Scillonte; et je rendrai compte, quand il en sera temps, des entretiens que j'eus alors avec lui. Ses deux fils vinrent avec nous. Ils devoient servir dans le corps de troupes que les Athéniens envoyoient aux Lacédémoniens.

Nous trouvâmes sur la route quantité de voyageurs qui se rendoient à Athènes, pour assister aux grandes Dionysiaques, l'une des plus célèbres fêtes de cette ville. Outre la magnificence des autres spectacles, je desirois avec

¹ Plut. in Timol. t. I. p. 238. Nep. ibid. c. I.

ardeur de voir un concours établi depuis longtemps entre les poètes qui présentent des tragédies ou des comédies nouvelles. Nous arrivâmes le 5 du mois élapheboliion *. Les fêtes devoient commencer huit jours après **.

* Le premier avril de l'an 362 avant J. C.

** Voyez la note à la fin du volume.

CHAPITRE X.

Levées, Revue, Exercice des Troupes chez les Athéniens.

DEUX jours après notre retour à Athènes, nous nous rendîmes dans une place où se faisoit la levée des troupes qu'on se proposoit d'envoyer au Péloponèse. Elles devoient se joindre à celles des Lacédémoniens et de quelques autres peuples, pour s'opposer, conjointement avec elles, aux projets des Thébains et de leurs alliés ¹. Hégélochus ², Stratège ou général, étoit assis sur un siège élevé ³. Au près de lui un Taxiarque ⁴, officier général, tenoit le registre où sont inscrits les noms des citoyens qui, étant en âge de porter les armes ⁵, doi-

¹ Xenoph. hist. Græc. lib. 7. p. 642. Diod. Sic. l. 15. p. 391.

² Diod. Sic. ibid. p. 393.

³ Plut. in Phoc. t. 1. p. 746.

⁴ Aristoph. in pac. v. 1172.

⁵ Id. in equit. v. 366. Schol. ibid. Suid. et Hesych. in *Katal.* Argum. orat. Demosth. adv. Olymp. p. 1064.

vent se présenter à ce tribunal. Il les appeloit à haute voix, et prenoit une note de ceux que le général avoit choisis ¹.

Les Athéniens sont tenus de servir depuis l'âge de 18 ans, jusqu'à celui de 60 ². On emploie rarement les citoyens d'un âge avancé ³; et quand on les prend au sortir de l'enfance, on a soin de les tenir éloignés des postes les plus exposés ⁴. Quelquefois le gouvernement fixe l'âge des nouvelles levées ⁵; quelquefois on les tire au sort ⁶.

Ceux qui tiennent à ferme les impositions publiques, ou qui figurent dans les chœurs aux fêtes de Bacchus, sont dispensés du service ⁷. Ce n'est que dans les besoins pressans, qu'on fait marcher les esclaves ⁸, les étrangers établis dans l'Attique, et les citoyens les plus pauvres ⁹. On les enrôle très-rarement, parce qu'ils n'ont pas fait le serment de défendre la patrie, ou parce qu'ils n'ont aucun intérêt à la défendre. La loi n'en a confié le soin qu'aux citoyens qui possèdent quelque bien; et les plus riches servent comme simples soldats. Il

¹ Lys. in Alcib. p. 275. Poll. l. 8. c. 9. §. 115.

² Aristot. ap. Suid. et Harpocr. in *Strat.* Poll. l. 2. c. 2. §. II. Taylor. in not. ad. Lys. p. 124.

³ Plut. in Phoc. t. 1. p. 752.

⁴ Æsch. de fals. leg. p. 422. Suid. et etymol. mag. in *Tertibr.*

⁵ Demosth. philipp. I. p. 50.

⁶ Lys. pro Mantit. p. 307.

⁷ Sam. Pet. leg. Attic. p. 555. Ulpian. in 3. olynth. p. 43.

⁸ Aristoph. in ran. v. 33 et 705. Schol. ibid.

⁹ Id. ap. Harpocr. in *Thér.* Sam. Pet. ib. p. 546.